



PERSPECTIVES

AGRICULTURE

LA MÉMOIRE DU TERRITOIRE

Entre l'homme et la nature, l'histoire s'écrit sans fin. L'histoire paysanne, en particulier, qui épouse les contours du territoire. Elle en révèle les richesses et les failles, façonne les paysages et entretient des liens étroits avec les éléments. La mémoire du Pays d'Auray se lit dans ses champs et ses chemins.

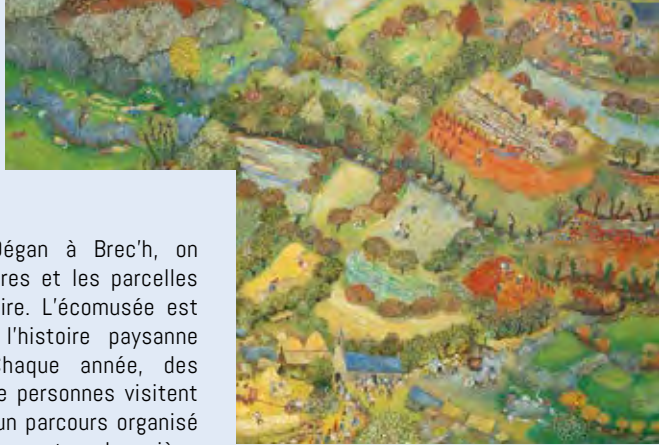
« Qui veut prendre la fourche et essayer de soulever le foin » ? Des petits doigts et des voix s'élèvent : « Moi ! Moi ! ». Tous saisiront finalement la fourche en bois. Du haut de leurs 5 ans, penchés vers le sol, ils feront le

geste de l'agriculteur qui pique, soulève et aère le foin. « Vous voyez, c'est fatigant. Les paysans travaillaient dur et se levaient très tôt pour s'occuper de leurs bêtes. »

Lucien Pouédras,
Les travaux
du Vendredi Saint



Lucien Pouëdras,
La rentrée des foins



PARCOURS JEU

Au village de Saint-Dégan à Brec'h, on entretient les chaumières et les parcelles mais surtout la mémoire. L'écomusée est entièrement dédié à l'histoire paysanne entre 1850 et 1950. Chaque année, des milliers d'écoliers et de personnes visitent le village musée dans un parcours organisé comme un jeu de piste, entre chaumière, jardin pédagogique, potager, longère et four à pain. Où l'on découvre que le paysage a été façonné à travers les siècles par les activités agricoles et que les paysans, nomades, s'installaient là où les conditions naturelles étaient les plus favorables pour subvenir à leurs besoins. Une rivière (Le Loc'h), un axe de circulation (la voie romaine qui relie Vannes à Quimper), des terres situées en position haute... Saint-Dégan présentait tous les atouts pour que s'y développe une vie paysanne. Il y a plus de 2000 ans probablement.

TERRITOIRE MOSAÏQUE

À quoi ressemblait le territoire en 1850 ? À une mosaïque, faite de toutes petites parcelles imbriquées les unes aux autres. Prairies humides en bord de rivière, prés et pâtures pour les vaches, terres cultivées autour des fermes sur le plateau. Et au-delà, de grands espaces de landes, friches et boisements. « *Les landes furent pendant près de huit siècles au cœur d'une agriculture inventive, généreuse et particulièrement durable,* » écrivent François de Beaulieu et Lucien Pouëdras dans leur livre « La mémoire des landes ». Les paysans y prélevaient de quoi constituer la litière de l'étable. Et restituaient ensuite à la terre, dans les zones de culture, le fumier, cette même litière enrichie des déjections animales. Bref, ils prélevaient le nécessaire tout en maintenant la fertilité des sols, créant ainsi un système agricole traditionnel combinant intelligemment culture, élevage et prélèvement dans les milieux naturels, s'adaptant aux saisons, microclimats et caractéristiques des sols.





« Le bocage (avant 1950) peut se définir comme une succession de cercles concentriques : au centre, la maison et son foyer. Une première couronne regroupe les espaces partagés dans le village : puits, four, aire à battre, lavoir... Une seconde couronne enveloppe le village par de petites parcelles (vergers, potagers, jardins). Une troisième couronne rassemble les champs cultivés produisant les récoltes. Une quatrième couronne comprenant les friches, prairies, landes, bois et taillis, constitue la zone de cueillette. »

Lucien Pouëdras



D'UNE ÉPOQUE À L'AUTRE

Dès la fin du 19^e siècle, le progrès technique vient transformer les pratiques agricoles. Avec l'ouverture des conserveries et la mise en service de la gare d'Auray (1862), les échanges commerciaux se développent. À partir de 1950, la puissance des machines balaie la traction animale. L'énergie pétrolière et ses produits dérivés (engrais et phytosanitaires) remplacent peu à peu le fumier. Pour laisser passer les machines, il faut élargir les chemins et agrandir les parcelles. Le remembrement emporte les talus. Les rendements augmentent, les productions animales et végétales se spécialisent... C'en est fini d'une époque.



© Écomusée Saint Dégan

PAR LES CHEMINS

Les habitants ne se déplaçaient pas loin mais circulaient beaucoup. Un réseau dense de cheminements reliait parcelles et villages. Ce sont les enfants qui emmenaient les vaches en pâture dans les landes. Hommes, femmes, enfants, personnes âgées, indigents... chacun participait aux tâches du quotidien. Et pour cause : les seules énergies disponibles étaient le vent, l'eau, le bois, les muscles de l'homme, la force de l'animal. Ni engrais ni tracteurs mais chevaux et charrues.



© Collection François de Beaulieu



DEVOIR DE TRANSMISSION

Mais les champs ont une mémoire et le territoire une identité. En Pays d'Auray comme ailleurs, le 21^e siècle est aux circuits courts et à la consommation locale, l'agriculture est tantôt conventionnelle et tantôt bio, ici et là on pratique une gestion durable du bocage et le cheval de trait reprend du service. Au musée de Saint-Dégan, on questionne le passé mais pas seulement. On cherche à éclairer le présent. On transmet. Cet automne a été lancé un projet qui vise à remettre en état et en culture une parcelle. Avec l'aide de chevaux venus d'Erdevén, les jeunes des lycées agricoles de Locminé, Kerplouz et Saint-Jean Brévelay vont remettre en culture une variété ancienne de seigle.

LUCIEN POUËDRAS, PEINTRE DE LA VIE RURALE

Lucien Pouëdras est né en 1937 à Languidic dans le Morbihan. Il a vécu jusqu'en 1960 dans la ferme de ses parents, dans un village de quatre exploitations en Bretagne intérieure. Il a découvert le monde urbain à partir de 1964, a séjourné à Lausanne en Suisse avant de s'installer à Paris. Depuis 2015, il se consacre entièrement à la peinture. L'écomusée de Saint-Dégan est l'unique lieu d'exposition permanente des œuvres de cet artiste témoin.



LE MUSÉE DE SAINT-DÉGAN A 50 ANS

L'écomusée fêtera en 2019 ses 50 ans d'existence. Son action originale de valorisation, de conservation mais aussi de transmission du patrimoine rural est reconnue. Musée de France, il reçoit chaque année 10 000 visiteurs dont 4 000 enfants et jeunes scolaires.

Écomusée de Saint-Dégan, rue Park Segal, Brec'h.

PENDANT LES PETITES VACANCES : Du lundi au vendredi : 10 h - 17 h

PENDANT LES GRANDES VACANCES : Du lundi au vendredi : 10 h - 19 h

Samedi, dimanche et jours fériés : 14 h - 18 h

EN PÉRIODE SCOLAIRE : Du lundi au vendredi : 14 h - 17 h